MAIRIE DE CHAUMUZY – 14 rue du Capitaine CHESNAIS – 51170 CHAUMUZY
03.26.61.81.37 / 06.49.66.89.45 / mairie.chaumuzy@orange.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2026 à 20H30

Le 10 septembre 2026, les membres du conseil municipal, convoqués le 4 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : Mmes Adeline HÉNIN, Pétula BERGAMELLI, Peggy LECLERE, Sabrina RENY, MM. Jean-Paul GILLERY, Mickaël MIMIN, Benjamin WATIER, Stéphane GUILLAUME et Sébastien DOLÉ
Absents excusés :- Bruno ALVÈS, (pouvoir à Mme Pétula BERGAMELLI) et Mme Blandine AUBRY.
Quorum = 6 : atteint Secrétaire de séance : M. Benjamin WATIER

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Point PLUIh
- Prise en charge des cadeaux des enfants de moins de 3 ans
- Allocation Chauffage du Legs
- Affouage
- Correspondant défense incendie
- Convention mandat de facturation ONF
- Coordonnateur communal et agent recenseur
- Rifseep
- Questions diverses

Information au Conseil

M. le Maire explique au Conseil que l'installation du Conseil étant faite, le lancement des projets doit être rapide. Ils sont nombreux, certains fastidieux, et doivent être menés à bien durant le mandat. L'équipe doit être vigilante, notamment financièrement, mais active, pour le bien de ses administrés.

- Etat civil : un mariage a été célébré, un pacs et une naissance ont été enregistrés, nous regrettons un décès
- Animation :
 - des réunions se sont tenues pour l'organisation des trails (sacré trail le 10/10 et trail de Chaumuzy le 4/04/27).
 - Le 13 juillet a dû être annulé pour cause de canicule
 - Pétanque du 14/07
 - Don du sang du 17/08
- Cadre de vie, embellissements – voies, chemins / bois et Chasse :
 - les travaux de marquage des feux récompenses ont été terminés.
 - Les travaux d'aménagement du foyer rural sont commencés. Il ne reste que l'éclairage à installer
 - Les travaux de mise en valeur de l'église auront lieu courant septembre
 - Les travaux d'extension de l'éclairage public dans la rue de nappes sont finalisés
- Administratif :
 - la caisse des loisirs s'est réunie à plusieurs reprise pour l'organisation des évènements à venir (14 juillet, Halloween, Noël...)
 - plusieurs réunions se sont déjà tenues sur le projet de la maison de santé pour l'étude de financement, l'accompagnement en ingénieurie...
 - réunion d'AMRF portant essentiellement sur la foire de Châlons.
- Interco : des conférences de territoire se sont tenues portant sur
 - Le tri sélectif pour lequel le bilan est très négatif. Des actions vont être menées par le Grand Reims pour sensibiliser les administrés au tri
 - Le scolaire pour lequel on note une baisse importante des effectifs sur le plan départemental et national.

 Un conseil d'orientation sur la mobilité a eu lieu. La modification des transports express demandée sur le pôle du Tardenois n'a pas été abordée.

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 26 à l'unanimité.

Point PLUiH

Le Conseil s'entend pour aborder ce sujet en réunion hors conseil municipal. C'est un sujet trop complexe pour être traité sur l'ordre du jour. Le lien pour accéder à la carte communale sera envoyé aux membres du conseil pour qu'ils puissent l'étudier avant cette réunion.

Cadeaux aux enfants de moins de 3 ans

La Caisse des Loisirs a voté le 3/09 la remise de cadeaux aux enfants de 3 à 17 ans. Le Legs ne leur permettant pas d'offrir des cadeaux aux enfants de 0-2 ans, ses membres demandent au Conseil leurs prises en charge, comme les années précédentes. **Délibération 20260901** approuvée à l'unanimité

Bénéficiaires de l'allocation du Legs FAROUX

Lundi 7 septembre, le CCAS s'est réuni en séance pour nommer les 5 bénéficiaires de l'allocation chauffage attribuée aux bénéficiaires selon les dispositions testamentaires. Le conseil d'administration transmet sa proposition au Conseil pour approbation. **Délibération 20260902 approuvée à l'unanimité**

Affouage

Le Conseil décide de proposer de nouveau l'affouage pour la saison 2026-2027. La parcelle de coupe, les tarifs et conditions restent inchangés. La distribution sera faite le 6/11 à 18h en mairie pour les personnes ayant déposé un dossier complet. La communication se fera sur panneaupocket et en mairie. **Délibération 20260903 approuvée à l'unanimité**

Correspondant défense Incendie

La commune doit avoir un représentant auprès du SDIS. M. MIMIN se porte volontaire et est élu à l'unanimité. **Délibération 20260904.**

Mandat de facturation ONF

L'ONF, qui est en charge de la gestion forestière, organise les ventes et émet les factures de bois pour le compte de la collectivité. Avec l'arrivée de la facturation électronique, une nouvelle convention doit être signée pour qu'elle puisse continuer à effectuer ces missions. **Délibération 20260905 approuvée à l'unanimité**

Recensement

Le recensement de la population aura lieu début 2027. Pour mener à bien cette mission confiée par l'INSEE, le conseil doit désigner un coordonnateur communal (Mme FISSEUX) **Délibération 20260906 approuvée à l'unanimité** et créer un emploi d'agent recenseur **Délibération 20260907 approuvée à l'unanimité**

Rifseep

Pour des questions d'équité entre les agents, le Conseil décide de mettre en place le RIFSEEP pour la catégorie B. La prime sera versée mensuellement à compter du 1/10/26. **Délibération 20260908 approuvée à l'unanimité**

Questions diverses

Un foodtruck s'installera sur la place devant le local de l'employé communal 1 vendredi dur 2 en alternance avec le Coifftruck à compter du 25/09.

Les commissions cadre de vie et voirie rencontreront diverses entreprises pour la création de marquages au sol ainsi que pour l'aménagement de l'entrée du village par la Neuville aux Larris et par Marfaux.

Les membres du Conseil choisissent de prendre date pour une visite de la forêt communale (3/10 14h)

Des devis ont été demandés pour la taille des arbustes rue du capitaine Chesnais. La proposition de M. VISNEUX est retenue.

Il est constaté un défaut d'entretien du fossé de la lagune. M. Dolé prendra attache avec M. Bertin pour faire le point sur ce sujet, au sujet d'un défaut de raccordement d'assainissement chez un particulier et d'un défaut de fonctionnement de la pompe rue de Nappes.

Il est rappelé un problème d'écoulement d'eau chemin des aulnes. M. Mimin recontactera le propriétaire voisin.

Il est signalé des automobilistes circulant en sens interdit et en vitesse excessive rue Henri Landragin.

Les exploitations forestières engendrent des dégradations des chemins communaux. Un courrier a été adressé au propriétaire en cause et son gestionnaire. Un deuxième sera également contacté.

Le chemin de l'Orme se dégrade de plus en plus. Sa réfection sera envisagée au budget prochain.

Le Grand Reims a été relancé au sujet des bornes de recharges électriques. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

MAIRIE DE CHAUMUZY – 14 rue du Capitaine CHESNAIS – 51170 CHAUMUZY
03.26.61.81.37 / 06.49.66.89.45 / mairie.chaumuzy@orange.fr

A venir

- La cérémonie de Chantereine aura lieu le 13/09 à 10h30
- Un conseil d'Orientation ressource se tiendra le 15/09
- Le sport pour tous reprendra le 17/09
- Une visio avec la Préfecture et le département se déroulera le 18/09 sur le projet de la maison de santé
- Un conseil d'orientation éducation se tiendra le 22/09
- Une réunion se déroulera le 29/09 sur le pacte fiscal et financier
- Un conseil syndical du Parc se tiendra le 29/09 également
- Le prochain conseil communautaire aura lieu le 1er octobre
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 8/10
- Le sacré trail traversera Chaumuzy le 10/10

Plus de question, la séance est levée à 23h10

Secrétaire de séance
M. Benjamin WATIER

Le Maire
M. Sébastien DOLÉ

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355